

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS
TROISIEME SÉANCE RÉGULIÈRE
26 JANVIER 2022 À 18H30
MICROSOFT TEAMS**

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

Ouverture de l'assemblée à 18h35.

2. Vérification des présences

Membres parents

Caroline Babin
Roxane Gervais
Marie-Claude Bellemare
Michel Bouchard
Marilyn Lemire

Membres du personnel

Véronique Deslauriers, directrice
Annie Lavoie, enseignante
Tristan Brochu, enseignant
Vicky St-Pierre, enseignante

Mesdames Denise Bérubé et Mélodie Robichaud sont absentes.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE220126-019

Madame Marilyn Lemire propose d'adopter l'ordre du jour, madame Caroline Babin appuie la proposition.

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2021

Suivis :

11.2 Vous comprendrez qu'en raison de la situation épidémiologique et notre plan de contingence, l'accompagnement prévu avec la conseillère pédagogique est repoussé. Les conseillers pédagogiques peuvent être appelés à remplacer dans une classe à tout moment et on doit limiter au minimum les libérations d'enseignants.

CE220126-020

Madame Vicky St-Pierre propose d'approuver le procès-verbal du 24 novembre 2021 tel que présenté, madame Marilyn Lemire appuie la proposition.

5. Suivi au budget

Suivis – fonds à destination spéciale

Ajouts depuis la dernière rencontre : ristourne photographies scolaires, ristourne de taxes, campagne de financement ... bref, nous avons un beau montant de 20 094,26 \$ plus un ajout de 12 785 \$ (subvention pour projet spécial CSSDA pour notre classe extérieure), total de 32 879,26 \$.

Demandes au fonds 8
Aucune demande n'est faite.

Mesures dédiées 2021-2022
Mme Véronique présente le document des mesures dédiées 2021-2022.
Une signature de la résolution est faite par monsieur le président.

CE220126-021 Madame Caroline Babin propose l'adoption du document et monsieur Tristan Brochu appuie.

6. Grilles-matières 2022-2023

Statu quo pour l'an prochain.

CE220126-022 Madame Annie Lavoie propose d'approuver le document tel que présenté, monsieur Tristan Brochu appuie la proposition.

7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Présentation du document du CSSDA.

En fait, jusqu'en 2024-2025, l'école Saint-Louis demeure une école primaire, avec un service de garde et des locations de salles ou utilisation des locaux par la ville et organismes.

8. Répartition de la clientèle 2022-2023

Présentation du tableau du CSSDA. Un formulaire de consultation est complété et signé par le président.

Voici les prévisions en date du 10 décembre, rien n'est officiel, tout peut bouger jusqu'au retour en classe au mois d'août.

1 ^{re} année : 2 classes	4 ^e année : 1 classe
2 ^e année : 2 classes	5 ^e année : 2 classes
3 ^e année : 1 classe	6 ^e année : 2 classes

Pour un total de 177 élèves, 10 groupes

CE220126-023 Madame Vicky St-Pierre propose d'approuver le tableau présenté, monsieur Michel Bouchard appuie la proposition.

9. Règles de conduite – code de vie 2022-2023

Pour l'an prochain, nous conservons le même code de vie en y ajoutant deux règlements qui ont un lien direct avec la sécurité des élèves. Le port de souliers à talons hauts et le port de faux ongles.

Madame Roxane Gervais propose d'approuver le document tel que présenté, monsieur Michel Bouchard appuie la proposition.

10. Information de la direction

10.1 Critères d'inscription des élèves

Mêmes critères que l'année dernière.

Un courriel avec les procédures jointes sera acheminé aux nouveaux parents. On retrouve aussi ces informations sur le site du CSSDA.

10.2 Covid-19

Dossier nous demandant beaucoup de gestion, plusieurs questions de parents puisque ce n'est pas clair pour tous.

La distanciation et le lavage des mains demeurent hyper importants.

11. Mot du représentant au comité de parents

Rien à signaler.

12. Information du président

Ne lâchez pas, vous êtes vraiment formidable !

13. Information des enseignants

Aucune.

14. Information du Service de garde

Mme Jeanne est présentement dans la simulation des relevés 24.

15. Information du personnel de soutien

Madame Mélodie Robichaud est absente.

16. Varia

Rien à signaler.

17. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h18.